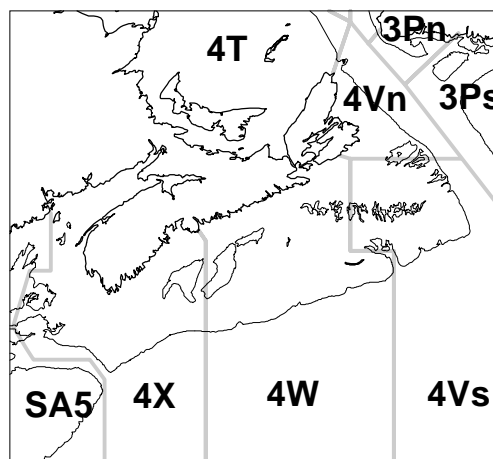




Plie grise de la division 4VWX



Renseignements de base

La plie grise vit dans les eaux de l'Atlantique Nord-Ouest. Son aire s'étend du large de la côte sud du Labrador jusqu'au cap Hatteras. Elle se trouve généralement à des profondeurs de 50 à 300 m et à des températures se situant entre 2 et 6°C, mais sa présence a été signalée entre 18 et 1 570 m à une température variant de -1 à 11°C. La plie grise se trouve surtout dans les fosses profondes et les chenaux ainsi que le long du talus sur des fonds de vase. Rien ne prouve que la plie entreprend des migrations de grande amplitude, mais on observe des variations saisonnières des concentrations associées à la ponte. La période de reproduction est prolongée et, sur le plateau néo-écossais, elle aurait lieu de mai à octobre avec un pic en juillet-août. La phase postlarvaire pélagique, exceptionnellement longue, peut durer jusqu'à un an, et la plie grise passerait les premières années de sa vie démersale à des profondeurs beaucoup plus grandes qu'à l'âge adulte. Elle se nourrit surtout de vers, mais aussi d'autres invertébrés benthiques comme de petits crustacés et bivalves. La plie grise est une espèce longévive à croissance lente; l'âge maximal signalé était d'environ 30 ans et la taille maximale, de 78 cm (poids d'environ 5 kg).

La structure du stock de plie grise est inconnue et la division 4VWX est une unité de gestion reposant sur des considérations administratives plutôt que biologiques. La continuité de la répartition des plies, observée entre les divisions 4V, 4RST et 3P, semble indiquer l'existence de certaines affinités entre ces populations. De la même façon, les concentrations de plies de l'ouest de la division 4X sont en continuité avec celles du reste du golfe du Maine.

La pêche

Débarquements (milliers de tonnes)

Année	77-81	82-91	1992	1993	1994	1995	1996
	Moy.	Moy.					
Canada	2,1	1,8	1,9	0,9	0,7	0,6	0,8
Étranger		+**	0,1	+	+	+	+
Total	2,0	1,9	1,9	0,9	0,7	0,6	0,8

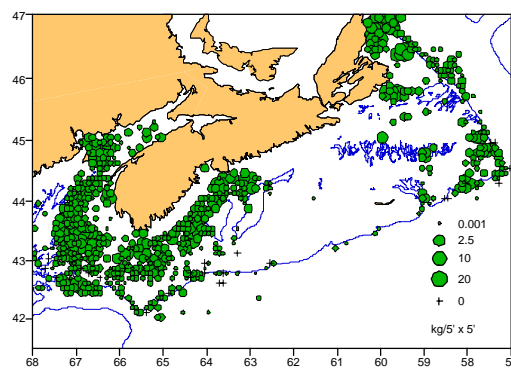
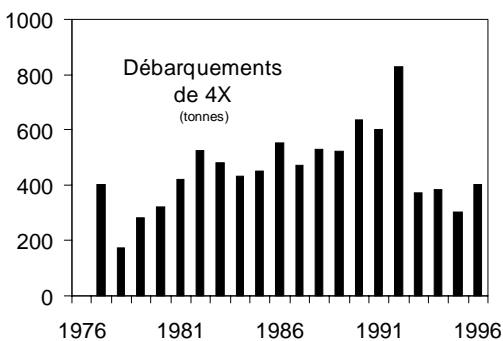
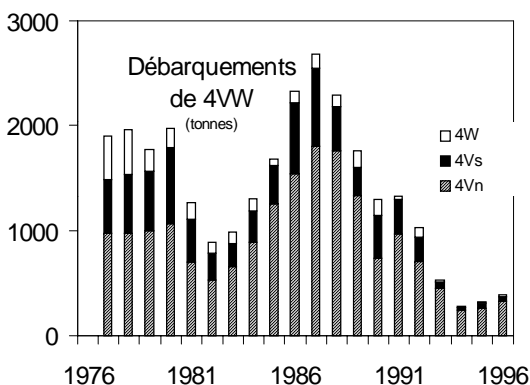
+ valeurs inférieures à 50 tonnes

** 1987 à 1991

La plie grise du plateau néo-écossais était gérée par quota dans le cadre d'un total autorisé des captures (TAC) général établi pour trois espèces de poissons plats par la CIPANO. Ce TAC plurispécifique (plie grise, plie canadienne et limande à queue jaune) était nécessaire parce que les différents organismes nationaux chargés de recueillir des statistiques n'arrivaient pas à séparer ces espèces dans les statistiques des captures, dont une grande partie de ces dernières était déclarée comme « poissons plats non spécifiés ». Les captures de poissons plats sur le plateau néo-écossais ont continué d'être régies par un TAC plurispécifique, mais, à partir de 1994, ce TAC a été réparti entre la division 4VW et la division 4X; la plie rouge a été ajoutée aux espèces couvertes dans la division 4X.

Dans les statistiques canadiennes des pêches, une portion importante des **débarquements** de poissons plats dans la division 4VWX sont toujours déclarés comme « poissons plats non spécifiés ». Une grande partie de ce problème découle du fait que le prix versé pour la plie canadienne, la limande à queue jaune et la plie rouge est identique. Par le passé, cependant, la plie grise commandait un prix plus élevé, et cette pratique se poursuit à l'heure actuelle, ce qui incite les pêcheurs à séparer les débarquements de plie grise et à les consigner séparément dans le système de statistiques. Les consultations menées auprès des pêcheurs et au sein du MPO confirment que, en raison de cette différence de prix, les problèmes de déclaration qui existent pour d'autres espèces de poissons plats ne se posent pas dans le cas de la plie grise.

Les **débarquements canadiens** de plie grise dans 4VWX oscillaient entre 1 400 et 2 300 t de 1977 à 1985, mais ils se sont élevés à environ 3 000 t en 1986-1988 avant de redescendre entre 600 et 800 tonnes en 1994-1996. Jusqu'en 1994, presque toutes les captures provenaient de la division 4VW, et la plus grande partie de ces dernières de la sous-division 4Vn et elles étaient adjacentes à celles du chenal Laurentien. Dans la division 4X, les captures se situaient principalement entre 400 et 500 tonnes jusqu'en 1990-1992, où elles ont atteint 600 à 800 tonnes, pour redescendre par la suite entre 300 et 400 tonnes. Depuis 1992, presque tous les débarquements de plie grise sont effectués par des petits bateaux jaugeant moins de 150 tjb (classes de tonnage 1-3); le chalut à panneaux était le type d'engins prédominant dans la division 4X et les sennes écossaise et danoise prédominant dans la sous-division 4Vn. Dans 4X, les captures étaient effectuées surtout à deux endroits : au nord et à l'ouest du bassin LaHave, et dans le golfe du Maine. Ces lieux de pêche n'étaient pas entièrement séparés puisque certaines captures ont été effectuées en eau profonde au nord du banc Browns.



Captures de plie grise dans 4VWX en 1996

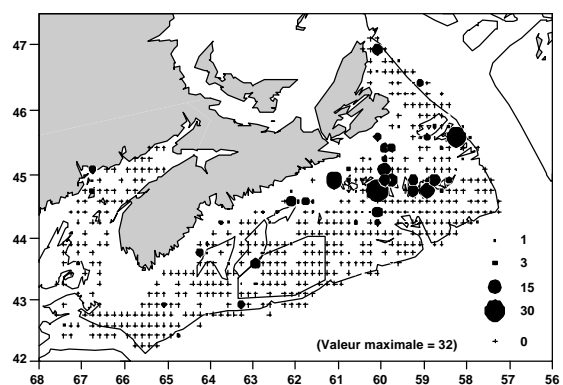
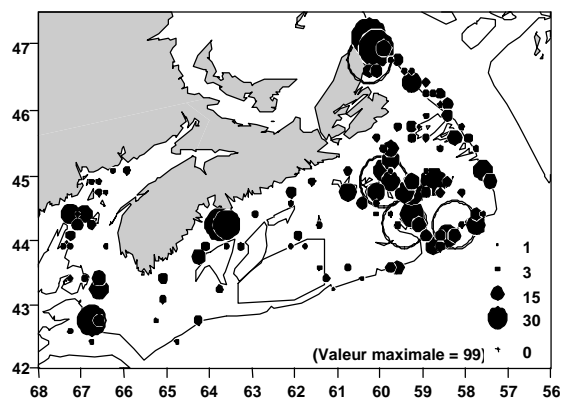
Les **taux de capture** (d'après les journaux de bord) des senneurs dans 4Vn ont diminué du début des années 90 jusqu'en 1993-1994, mais ont augmenté par la suite jusqu'au niveau enregistré au début des années 90.

Les taux de capture des chalutiers dans l'est et l'ouest de la division 4X ont chuté entre 1991-1992 et 1995-1996. Remarque : un certain nombre de facteurs influent sur la réussite de la pêche commerciale, et les modifications du taux de capture ne peuvent pas être nécessairement interprétées comme correspondant à des variations de l'abondance de la ressource.

Les captures étrangères de plie grise dans la division 4VWX entre 1987 et 1997 ont été négligeables (3-64 t) et il s'agissait presque exclusivement de prises accessoires de la pêche du merlu argenté par des engins à petit maillage, surtout dans la division 4W.

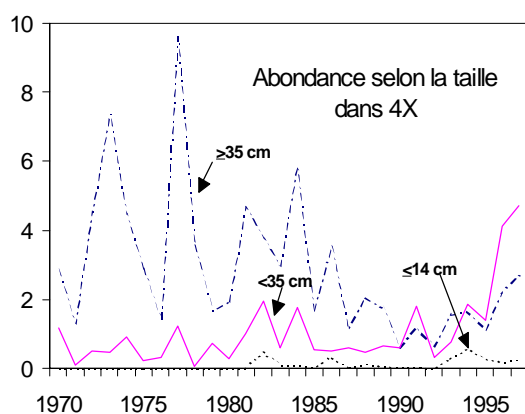
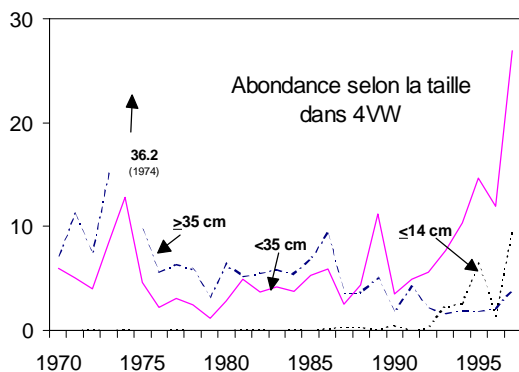
État de la ressource

D'après les relevés scientifiques effectués dans la division 4VWX, la plie grise était présente dans toute l'aire, principalement à des profondeurs supérieures à 50 brasses. La principale concentration se trouvait dans le Sydney Bight (sous-division 4Vn) et s'étendait en direction sud (dans la sous-division 4Vs) le long du talus du chenal Laurentien. Des concentrations étaient également présentes dans les fosses au nord du Banquereau, dans le Gully, au nord des bassins Émeraude et LaHave, et aux abords de la baie de Fundy. Les déclarations brillèrent par leur absence en ce qui concerne les bassins Émeraude et LaHave et les talus océaniques des bancs, depuis le banc de l'île de Sable jusqu'au banc Browns, ce qui représente la zone où l'eau est la plus chaude sur le plateau néo-écossais.

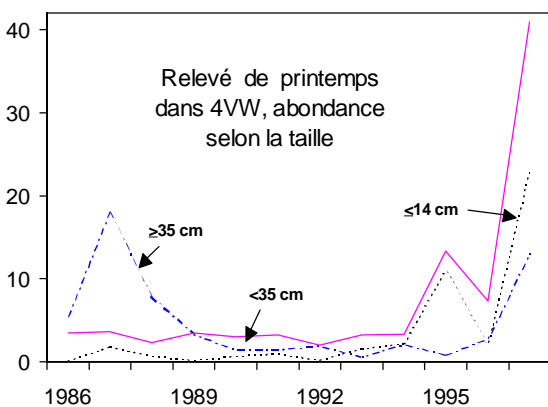


Nombre de plies grises de 14cm et moins par trait de chalut standard (1993-1997)

Lorsque les captures sont séparées en poissons de taille supérieure et inférieure à 35 cm, les **estimations d'abondance** d'après les relevés scientifiques mesurent respectivement les tendances de la portion exploitée de la population et celles du recrutement. D'après les relevés d'été, l'abondance de la partie exploitée de la population était assez stable au milieu des années 80, mais elle a décliné à la fin de la décennie et au début des années 90 pour atteindre des niveaux très bas en 1992-1993 dans les divisions 4VW et 4X. Depuis 1992, l'abondance des prérecrues dans les deux zones a augmenté et, dans les deux cas, elle atteint à l'heure actuelle la valeur la plus élevée enregistrée dans la série chronologique de 28 ans.



L'indice des petites plies grises inférieures à 14 cm, probablement âgées de 2 ans, correspond à une portion importante de l'indice des prérecrues. On observe essentiellement les mêmes tendances dans les relevés de printemps.



Perspectives

L'abondance des populations de plie grise dans les divisions 4VW et 4X a chuté de façon importante entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90, et la partie exploitée de la population atteint presque le plus bas niveau observé. Toutefois, la population compte un certain nombre de fortes classes d'âge, nées au début des années 90, qui n'ont pas encore atteint la taille exploitable. La répartition de ces prérecrues est très localisée : on les trouve surtout dans le Gully et dans les fosses profondes au nord du Banquereau dans la division 4VsW. On ne sait pas encore dans quelle mesure ce recrutement s'ajoutera aux populations qui sont exploitées présentement dans la sous-division 4Vn et dans la division 4X. Quoiqu'il en soit, on peut s'attendre à ce que ces nouvelles classes d'âge alimentent progressivement la pêche pendant un bon nombre d'années, dès qu'elles atteindront l'âge de 6 ans environ. En ce moment, toute pêche axée sur des groupes d'âge en recrutement amoindrirait les rendements potentiels futurs et nuirait aux possibilités de reconstituer la population des poissons de taille commerciale.

Étant donné le caractère plurispécifique du TAC pour les poissons plats, il est fort possible que l'effort de pêche soit axé davantage sur la plie grise, ce qui ne serait pas souhaitable dans les conditions actuelles. De plus, le TAC actuel pour les poissons plats n'a pas réussi à limiter les captures de l'ensemble du complexe d'espèces. La proportion de plie grise dans les débarquements de poissons plats devrait donc demeurer près du niveau actuel. Les problèmes statistiques créés par les déclarations dans la catégorie « poissons plats non spécifiés » ne concernent pas la plie grise; il est donc possible de surveiller et de

contrôler les débarquements de plie grise séparément.

Au centre du plateau néo-écossais, une zone d'abondance assez faible sépare les zones d'abondance élevée de plie grise dans la division 4VW et la division 4X. La subdivision de l'unité de gestion 4VWX en deux entités, 4VW et 4X, constitue donc une mesure appropriée, qui permet de régir séparément l'exploitation de chacune des zones d'abondance élevée. Toutefois, il semble peu probable que l'une ou l'autre de ces unités de gestion abrite un stock autonome; il existe probablement des liens importants avec les populations de plie grise situées au nord et à l'est dans le cas de 4VW, et avec les populations situées à l'ouest et au sud dans le cas de 4X. Des études doivent être faites sur la structure du stock et son rapport avec les unités de gestion existantes.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Communiquer avec : Jeff McRuer
Division des poissons marins
Institut océanographique de Bedford
C.P. 1006, Dartmouth
(Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Tél. : (902) 426-3585
Fax : (902) 426-1506
Courriel :
McRuerJ@mar.dfo-mpo.gc.ca

Référence

McRuer, J., R.G. Halliday, R.M. Branton, M.A. Showell, and R. Mohn. 1997. Status of witch flounder in Div. 4VWX in 1997. DFO Canadian

Stock Assessment Secretariat Res.
Doc. 97/106.

Distribué par :

Bureau du processus consultatif de la Région des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, Succ. B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
Canada B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
Courriel : MyraV@mar.dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : <http://csas.meds.dfo.ca>

An English version is available on request at the above address.

